

LA GAZETTE BONSOISE

bons
en-Chablais 
bons-en-chablais.fr

AUTOMNE
2026



En images

↳ P. 5

Vie de la commune

↳ P. 11

Notre ville jumelée

↳ P. 24

EDITO

“
CHERS TOUS,
MERCI, TOUT D'ABORD, POUR
LA CONFIANCE QUE VOUS AVEZ
TÉMOIGNÉE À L'ÉQUIPE « LE
SOUFFLE NOUVEAU SUR BONS »,
QUE J'AI EU L'HONNEUR DE
CONDUIRE, LORS DES DERNIÈRES
ÉLECTIONS MUNICIPALES.”

Dès notre élection, les 29 nouveaux élus se sont immédiatement mis au travail. Ce furent 3 trimestres intenses, faits de rencontres, de décisions, mais surtout d'écoute et de travail collectif. Nous savions qu'en prenant nos fonctions tout ne changerait pas en quelques semaines. C'est avec méthode et sérieux que nous pourrions transformer notre commune. Ces premiers mois nous confortent dans une conviction forte : Bons-en-Chablais a de l'énergie, des idées et surtout l'envie d'avancer.

Cette énergie nous l'avons ressentie intensément lors de la commémoration des 60 ans de la fusion des 3 communes qui composent aujourd'hui Bons-en-Chablais. Nous la ressentons aussi chez nos commerçants, avec nos associations, auprès des agents municipaux et tous ceux qui donnent du temps pour notre commune. Nous félicitons les deux ressortissants de la commune qui viennent de reprendre deux commerces : la Boucherie et la Pharmacie.

Agir aujourd'hui, c'est avant tout vous écouter et chercher des solutions concrètes dans l'intérêt de tous et faire aboutir des dossiers, parfois anciens. De nombreux projets nous attendent, certains prendront du temps : beaucoup reste à faire. Cependant ce que je retiens de ces 300 jours, c'est une grande envie de faire ensemble.

Dans cette époque incertaine, notre commune doit être le lieu du bien vivre ensemble. Un lieu où l'on se connaît, où l'on se parle, où l'on prend soin des autres, où l'on peut encore faire de grandes choses ensemble.

Nous vous donnons rendez-vous pour la Foire de la Saint-Martin le samedi 14 novembre, elle rassemblera, comme chaque année, les associations, les commerçants et tous les Bonsoises et Bonsois. Je compte sur vous pour que ce moment festif, soit un vrai Bons moment

Avec vous, pour vous,

Jérôme HASSAN, Maire de Bons-en-Chablais



SOMMAIRE



UN PEU D'HISTOIRE

●●●

*PETITE HISTOIRE DES
VOIES ET ROUTES...*

P. 36

EN IMAGES

●●●

*LES 60 ANS
DE LA FUSION*

P. 4

EN IMAGES

●●●

*RETOUR
EN IMAGES SUR*

P. 6-7

PORTRAIT

●●●

*LE SPORT BONSOIS
À L'HONNEUR*

P. 12

ILS ONT CHOISI BONS

●●●

*INTERVIEW
BOUCHERIE*

P. 18

LA COMMUNE EN ACTION

●●●

*ÉLECTIONS
MUNICIPALES*

P. 26-29

LA COMMUNE EN ACTION

●●●

*PLUS DE SÉCURITÉ
AUX ABORDS DE L'ÉCOLE*

P. 31

ÇA BOUGE À BONS

●●●

*LA FOIRE
SAINT-MARTIN*

P. 16

ÇA BOUGE À BONS

●●●

*ACTUALITÉS DE
L'EMMTD*

P. 38

EN IMAGES



RETOUR EN IMAGES SUR



Marché de Printemps - 26 avril



Marché de Printemps - 26 avril



Forum des associations – 5 septembre
Le Forum des associations



Forum des associations – 5 septembre
Démonstration des pompiers



Les 60 ans de la fusion – 29 août
Discours des officiels accompagné
du conseil municipal des enfants

EN IMAGES



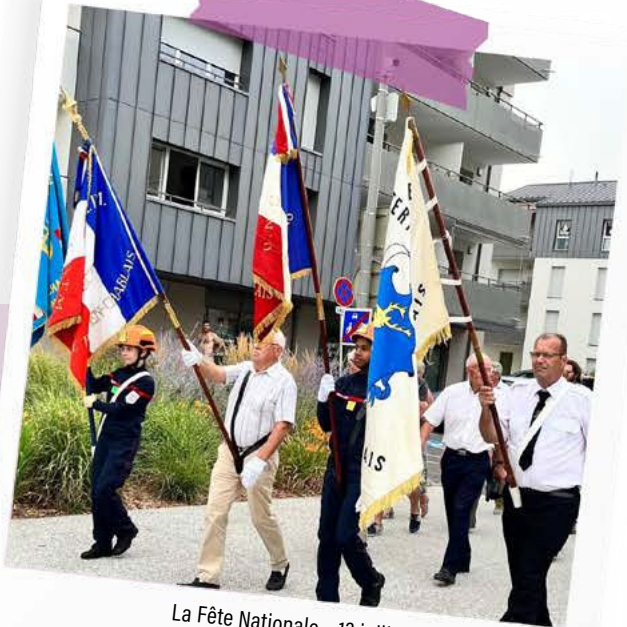
Grimpée des Voirons – 30 mai
M. Jean-Pierre Genoud 83 ans
accompagné de M. le Maire



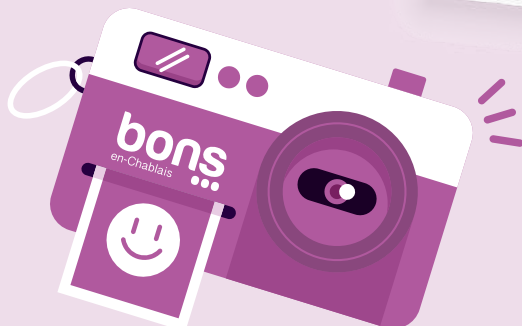
Grimpée des Voirons – 30 mai
Stéphane POUCH et Christophe MONOD



La Fête Nationale – 13 juillet
La cérémonie



La Fête Nationale – 13 juillet
Le défilé



**DANS
LE RÉTRO...**



EN IMAGES



LES 60 ANS DE LA FUSION

“ LE 29 AOÛT DERNIER A EU LIEU L'ANNIVERSAIRE DES 60 ANS DU JUMELAGE BONS-BENS-SAINT-DIDIER. C'EST SOUS UN MAGNIFIQUE SOLEIL QUE LES HABITANTS DES TROIS VILLAGES SE SONT AFFRONTÉS LORS D'OLYMPIADES. ”

AU PROGRAMME : chamboule-tout, tir de balle de tennis dans un cerceau, marteau de Thor, tir à la corde, course d'échasses, Traderi'déra, course de ski multiple, lancer d'espadrille, aqua catapulte, tennis-ballon, golf-foot, tir de précision au foot, parcours du combattant, jeux en bois et structures gonflables (billard-foot, lancer de haches, lancer d'anneaux et ventrigliss).

Le gagnant, Bons, fut annoncé par M. le maire, Jérôme Hassan, lors de son discours officiel, entouré de députés, de sénateurs, d'anciens maires et d'une délégation de Castione della Presolana venue spécialement pour l'occasion. La soirée s'est poursuivie au rythme du DJ et des food-trucks.

Nous tenons à remercier les bénévoles des associations présentes (le Tennis Club, l'AGB et les vétérans du foot, le Ski-Club, Brens en Fêtes, le Comité des fêtes de Bons, O'Bons Moments, Hema-Diot-Logie, l'APE du collège, les JSP, les Baskets Fumantes, le Cercle des Entr'Up), ainsi que l'Harmonie et la Batterie-Fanfare pour leurs aubades, qui ont animé cette journée et contribué à sa réussite.



EN IMAGES



LES ENFANTS, ACTEURS ET CITOYENS DE DEMAIN



Remise des permis piétons



L'école en sécurité



Dernière réunion d'une partie du Conseil Municipal des enfants avant les vacances



EN IMAGES



BONS-EN-CHABLAIS MOBILISÉ AUX CÔTÉS DES FORCES DE SÉCURITÉ LORS DU G7



DU 10 AU 18 JUIN 2026, NOTRE
COMMUNE A EU L'HONNEUR
D'ACCUEILLIR PLUSIEURS
CENTAINES DE GENDARMES
VENUS DE TOUTE LA FRANCE
DANS LE CADRE DU DISPOSITIF
DE SÉCURITÉ EXCEPTIONNEL
MIS EN PLACE À L'OCCASION DU
SOMMET DU G7.



Durant ces neuf journées, la salle des fêtes s'est transformée en un véritable centre de restauration pour assurer l'accueil et le soutien logistique des forces engagées. Près de 300 repas journaliers ont ainsi été servis aux gendarmes, mobilisés sans relâche, pour garantir la sécurité de cet événement majeur international.



EN IMAGES



Cette organisation exceptionnelle a nécessité l'implication de nombreux acteurs locaux, agents communaux, prestataires, équipiers de la Protection Civile et partenaires. Ils ont œuvré avec professionnalisme et efficacité pour répondre aux besoins des effectifs présents sur notre territoire.

La commune adresse ses remerciements les plus sincères à l'ensemble des forces de sécurité intérieure pour leur engagement, leur disponibilité et leur sens du devoir tout au long de cette période. Leur présence a contribué au bon déroulement de cet événement planétaire et à la sécurité de tous.

Elle souhaite également exprimer une profonde gratitude aux Bonsoises et aux Bonsois. Les contraintes liées à ce dispositif exceptionnel ont parfois entraîné des adaptations dans les déplacements, le stationnement ou la vie quotidienne. Chacun a su faire preuve de compréhension, de patience et de civisme face à ces désagréments temporaires.

Cet élan collectif témoigne une nouvelle fois de la capacité de notre commune à se mobiliser lors des grands rendez-vous et à accueillir, dans les meilleures conditions, celles et ceux qui œuvrent au service de l'intérêt général.



VIE DE LA COMMUNE



LES INFOS DU SERVICE URBANISME

QU'EST-CE QUE LA CIVILITÉ ?

Une obligation de savoir-vivre collective à faire résonner chaque jour dans tous nos échanges entre voisins, collègues, usagers et professionnels (services publics, entreprises, commerçants, ...) afin de faire du vivre ensemble une force.

Depuis 60 ans, Bons-en-Chablais est le fruit de la fusion de trois communes (Bons, Brens et Saint-Didier) et représente dès lors plus de 50km de voirie, 3 cimetières, de nombreux trottoirs et massifs à entretenir.

Afin de faciliter le travail quotidien de nos services techniques pour mener à bien cette mission, chacun d'entre nous peut œuvrer au bon entretien du trottoir devant son logement en binant ses mauvaises herbes, ramassant les feuilles, balayant la neige, ... ce que quelques-uns font déjà et de façon écologique/responsable (l'utilisation de désherbant étant interdite depuis de nombreuses années).

Il est rappelé que les haies en bordure de voirie publique doivent faire l'objet d'un entretien régulier afin de ne pas gêner la visibilité et le passage sur les trottoirs et ainsi respecter les usagers de cette voirie.

ATTENTION

Tous travaux réalisés sans autorisation d'urbanisme, ou sans respecter l'autorisation obtenue, constitue un délit, qui expose à toutes poursuites utiles que des tiers, la mairie ou toute autorité compétente pourraient engager.

Afin de vous prémunir de tels désagréments ou procédures, ayez le réflexe de prendre attache auprès du service urbanisme de la commune qui saura vous indiquer les autorisations nécessaires à vos projets (déclaration préalable de travaux, permis de construire, de démolir ou d'aménagement, ...) et vous accompagner dans les démarches afférentes.

LE SERVICE URBANISME SE TIENT À VOTRE ENTIÈRE DISPOSITION

Par email à l'adresse :
urbanisme@bons-en-chablais.fr

Par téléphone, les après-midis
du lundi au vendredi de 14h00 à 17h30
au 04.50.36.30.57

Sur rendez-vous, après demande par email
ou téléphone susmentionnés.

DU CÔTÉ DES SERVICES

Cindy DELCAMBRE, Conseillère
France Service (*remplacement d'un
agent parti en mutation*)

Eva BRYNER, Enseignante en danse
et théâtre

Alina DELGADILLO, Enseignante en
formation musicale et jardin musical

**Amel BOULDI, Sylvie RAGOT,
Christelle SGUEGLIA et Shanna
BERTO**, AESH

Gils BEC, Responsable du Centre
technique

Marie LECOMTE, Secrétaire médicale

“ NOUS LEUR
SOUHAITONS
À TOUS
LA BIENVENUE. ”

VIE DE LA COMMUNE



RETOUR SUR LA CONFÉRENCE «SANTÉ MENTALE»



Et le mal-être adolescent ne doit pas être banalisé. C'est dans cette optique que le 10 mars dernier, les partenaires du PEdT (projet Educatif de Territoire) ont proposé une soirée sur la santé mentale des pré-ados et adolescents.

Cette soirée a été animée par le centre de santé, la MJC, l'Infos jeunesse, La maisons des Ados et l'EPDA.

Pour faciliter un échange plus spontané et libérer la parole, les parents et enfants ont été accueillis dans des salles différentes. Des ateliers ont été proposés aux jeunes, alors que des discussions ont été échangées avec les parents.

La soirée s'est terminée autour d'un magnifique buffet organisé par des jeunes filles encadrées par l'EPDA qui ont proposé un apéritif dînatoire fait maison.

Pour rappel, cet évènement répond à un objectif du PEDT (Projet Educatif de Territoire lien) qui est d'accompagner l'enfant et adolescent dans son bien-être.



L'ADOLESCENCE CORRESPOND À UNE PHASE DE TRANSITION À LA FOIS PHYSIQUE, PSYCHOLOGIQUE, SOCIALE ET IDENTITAIRE



CE MOMENT CHARNIÈRE ENTRE L'ENFANCE ET L'ÂGE ADULTE CONFRONTE LES JEUNES À DE NOMBREUX BOULEVERSEMENTS ET DÉFIS

- les changements hormonaux et physiques ;
- l'évolution de la vie affective ;
- la construction de l'identité ;
- l'acquisition progressive d'autonomie et d'indépendance ;
- la recherche d'intégration sociale et le développement d'amitiés ;
- la pression scolaire et l'orientation professionnelle.

Plus de 50 % des élèves de collèges et lycées présentent des plaintes psychologiques ou somatiques hebdomadaires comme des difficultés à s'endormir, la nervosité, l'irritabilité ou le mal de dos. (source Santé publique France, 2024)

PARTENAIRES

- **MJC** : la MJC propose des diverses activités mais également un espace jeune, lieu d'accueil pour les jeunes de 10 ans à 17 ans. **contact : mjc@mjc-chablais.com**
- **INFO-JEUNES** : contact : service gratuit pour les 11/30 ans pour écouter les jeunes et les aider à agir grâce à un échange libre. Situé à Douvaine. **Contact : pjj-douvaine@thononagglo.fr**
- **MAISON DES ADOS** : Situé à Thonon-les-bains, cet espace est dédié aux jeunes de 11 à 21 ans qui traversent des périodes de questionnement ou rencontrent des difficultés personnelles, familiales ou sociales. Ouvert également aux familles en lien avec les adolescents. Une équipe pluridisciplinaire accueille les jeunes. **Contact : 04.50.95.09.51 – www.maison-des-adolescents74.com**
- **EPDA (Etablissement public départemental Autonome) de Prévention Spécialisée** : Ce sont des éducateurs qui s'adressent à des jeunes ou groupes de jeunes. La relation éducative s'établit à partir de la rencontre dans leur milieu de vie. Ils sont présents sur la commune de Bons. **Contact : www.epda.fr**

PORTRAIT



LE SPORT BONSOIS À L'HONNEUR



Son investissement et son état d'esprit exemplaire témoignent de toute sa passion pour le judo et les valeurs qu'il transmet.

Une belle preuve de persévérance qui mérite d'être soulignée et qui laisse présager de belles réussites pour la suite.

UNE COMPÉTITION RÉGIONALE DE HAUT NIVEAU

Cette compétition était la compétition régionale AuRA, regroupant les 21 meilleures judokates de la catégorie benjamine. Elle s'est déroulée à Andrézieux-Bouthéon et était considérée comme la compétition la plus relevée de leur catégorie d'âge.

Nila n'a pas participé cette année au championnat de France FSGT, la compétition ayant lieu le samedi à Toulouse, la veille de la compétition régionale.

Son entraîneur a préféré privilégier le dimanche la compétition régionale, encore plus relevée, afin que Nila puisse arriver à 100 % de ses capacités.

Jusqu'en finale, elle a largement dominé ses adversaires, notamment grâce à son judo atypique et offensif, remportant ses combats par ippon.

En finale, elle s'incline finalement d'un rien.

POUR NILA, L'ANNÉE 2026, C'EST

- Benjamine : championne de Haute-Savoie
- Vice-championne interdépartementale des Alpes
- Vice-championne AuRA

Un palmarès impressionnant pour cette jeune judokate de Haute-Savoie.

LE JUDO AVEC HERVOUET NILA

Malgré un début de saison compliqué et plusieurs blessures, Nila n'a jamais baissé les bras. Grâce à son sérieux et à sa détermination, elle a su transformer chaque entraînement en une occasion de progresser.

Curieuse d'apprendre et toujours en recherche de compréhension, elle travaille chaque détail avec application afin de trouver ce petit plus qui lui permettra de franchir un nouveau cap.

En 2025, Nila était déjà vice-championne de France FSGT.

PORTRAIT



Xavier Castells-Hua, jeune habitant de Bons-en-Chablais, qui pratique le breakdance à Bons-en-Chablais.

LE BREAK DANCE AVEC XAVIER CASTELLS-HUA

En 2020, à seulement 6 ans et demi, Xavier commence à prendre des cours de hip-hop à Saint-Cergues avec Kim Anothai, pionnier du breakdance dans les années 90.

DÉBUT DES BATTLES (COMPÉTITIONS)

NOVEMBRE 2023

1^{re} battle « Scar of Glory » à Chambéry, dans la catégorie adulte.

Depuis, Xavier participe à plusieurs très belles battles dans les catégories -12 ans, -14 ans et -16 ans, en Haute-Savoie, en Suisse et à Clermont-Ferrand.

FÉVRIER 2026

Xavier devient champion interrégional AuRA de breakdance FFD, dans la catégorie -16 ans.

Il participe également à la finale nationale FFD à Caen, dans la catégorie -16 ans.

DISCIPLINE

Compétition, dans le style « à l'ancienne », avec beaucoup d'impact. Xavier fait partie de l'équipe Signature Crew.

Il s'entraîne également parfois avec les crews Hors Normes et Young Gunz à Bonneville.

ILS ONT CHOISI BONS



L'ATELIER DES SOINS, LÉMAN SPORT ET SANTÉ, NEATTOYAGE



DE NOUVEAUX PROFESSIONNELS ONT CHOISI BONS-EN-CHABLAIS POUR DÉVELOPPER LEUR ACTIVITÉ. QU'IL S'AGISSE DE PRENDRE SOIN DE SOI, DE PRÉSERVER SA SANTÉ OU DE FAIRE APPEL À DES SERVICES DE PROXIMITÉ, DÉCOUVREZ CES NOUVELLES ADRESSES QUI VIENNENT ENRICHIR L'OFFRE LOCALE.



NEATTOYAGE

L'entreprise Neattoyage propose des prestations de nettoyage à destination des professionnels et des particuliers.

Son activité comprend notamment le nettoyage de bureaux, d'agences immobilières, de parties communes d'immeubles, de cabinets professionnels, ainsi que d'appartements et de maisons.

L'entreprise intervient également pour les nettoyages avant ou après location, les états des lieux et le nettoyage de vitres.

La zone d'intervention couvre Bons-en-Chablais, Douvaine, Veigy-Foncenex et les communes alentours.

☎ 06 12 58 82 60

✉ neattoyage@gmail.com



L'ATELIER DES SOINS

Depuis le mois de mai, un nouvel institut de beauté est installé dans le quartier des Charmottes. L'Atelier des soins est géré par Stéphanie, esthéticienne depuis plus de dix ans.

L'institut propose différents soins esthétiques, notamment des soins du visage associés à des technologies telles que l'hydradermabrasion et la radiofréquence. Des prestations d'épilation à la cire ainsi que d'autres soins de beauté sont également proposés.

📍 136, impasse des Roussettes, Bons-en-Chablais

☎ 07 82 92 65 48



LEMAN SPORT ET SANTÉ

Le cabinet pluridisciplinaire Leman Sport et Santé s'est installé au 27, impasse de Champs Gervais.

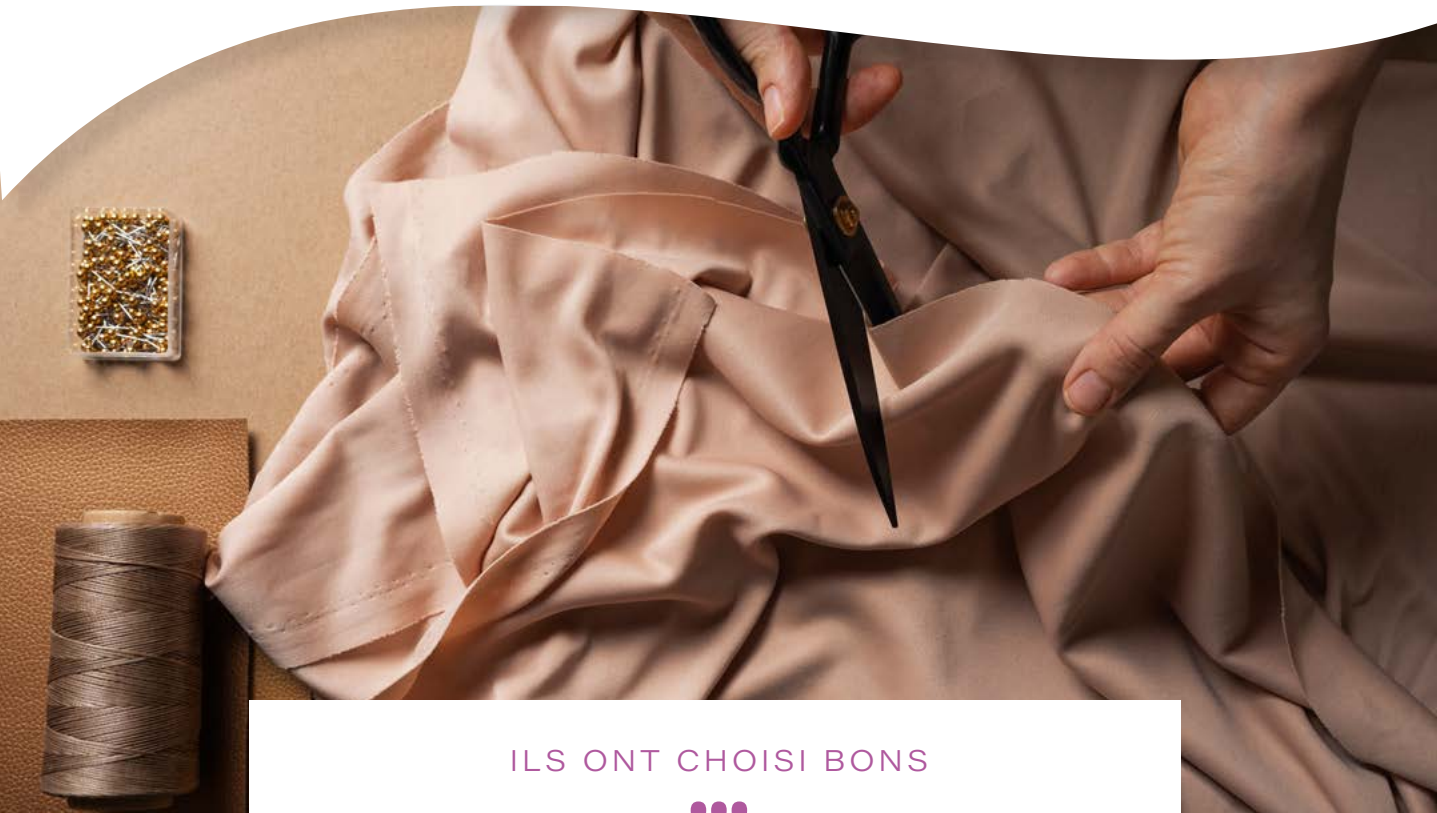
L'activité du cabinet comprend des consultations d'ostéopathie ainsi que des séances de Pilates.

📍 27, impasse de Champs Gervais, 74890 Bons-en-Chablais

☎ 06 36 66 10 19

✉ lemansportsante@gmail.com

🌐 lemansportetsante.fr



ILS ONT CHOISI BONS



Interview CHRIS'COUTURE

“ JE M'APPELLE CHRIS. J'AI APPRIS LA HAUTE COUTURE À LYON EN 1985, OÙ J'AI PASSÉ DES EXAMENS DE STYLISTE-MODÉLISTE. EN SORTANT DE L'ÉCOLE, J'AI TRAVAILLÉ NEUF ANS DANS LA HAUTE COUTURE. ”

Nous étions installés à Thonon et nous travaillions uniquement pour la belle-sœur du roi d'Arabie saoudite.

Par la suite, j'ai travaillé quelques années dans la retouche, où j'ai appris le travail de la fourrure et du cuir. Plus tard, alors que j'habitais à Bons-en-Chablais, un local s'est libéré là où je me trouve actuellement. Je me suis donc jetée à l'eau, car il n'y avait aucun commerce de retouche entre Thonon et Annemasse. J'ai donc sauté sur l'occasion et je me suis lancée en 2000.

J'ai ouvert CHRIS'COUTURE, où je fais principalement de la retouche, un peu de confection. Je travaille également la fourrure, les vêtements en cuir, ainsi que l'ameublement, à savoir les coussins et la retouche de rideaux. Je réalise aussi tout ce qui passe sous ma machine, même si cela n'a rien à voir avec mon métier, comme changer les fermetures de sacs à dos ou autres.

À ce jour, je ne regrette rien. J'ai une clientèle adorable que j'essaie de satisfaire au maximum, tout en maintenant des prix que j'estime raisonnables.

À l'heure actuelle, il y a de moins en moins de retoucheuses, ce qui est bien dommage, car la demande est grandissante. C'est malheureusement un métier qui est voué à disparaître, car il n'y a pas d'école pour apprendre la retouche.

Mais cet apprentissage ne peut se faire que chez un entrepreneur, car on apprend toute sa vie.

ILS ONT CHOISI BONS

●●●

Interview

ATELIER WHEELRIDE

RÉPARATION TOUTES MARQUES ET DISCIPLINES DU CYCLE

WILFRID VAUCHEY

Je me suis installé dans la ville pour mon activité depuis l'année 2022.

Le choix s'est naturellement porté sur la commune de Bons-en-Chablais pour mon activité, pour la simple raison d'un attachement, de souvenirs et de reconnaissance envers cette ville depuis 2007.

L'idée est venue progressivement, mais surtout poussée par tous mes amis artisans, issus de secteurs d'activités très divers. L'amitié des Hauts-Savoyards est forte. Merci également à ma famille pour son aide.

J'ai passé de nombreuses années dans différents magasins depuis 2004 (Veloland / Mondovélo / Soldsport Carouge / Intersport / Go Sport / Mountain Service).

Au-delà du côté technique du monde du cycle, qui est passionnant, ce qui me plaît le plus dans mon métier, c'est d'échanger avec les clients et de partager le plaisir de se déplacer à vélo, que ce soit pour le sport ou les loisirs.

LES PARTICULARITÉS DE MON COMMERCE

Le lieu fait partie du terroir. Il a fallu respecter cet environnement afin de conserver son cachet, tout en restant dans une ambiance rustique et authentique.

Les services sont divers, mais ma spécialité est de m'adapter aux différents budgets des clients en proposant de l'occasion dès que c'est possible, en fabriquant une pièce spécifique ou en adaptant un produit, en dernier recours, afin d'éviter une immobilisation trop longue en attendant de recevoir la pièce qui a été commandée.

UN BON SOUVENIR DEPUIS L'OUVERTURE

Être parmi les premiers à voir un enfant réussir enfin à faire du vélo sans ses petites roulettes, avec l'aide de son père. Une anecdote liée à mon commerce : j'ai reçu un accueil très avenant et bienveillant de la part des voisins. C'est vraiment une chance. J'apprécie particulièrement la confiance que mes clients m'accordent et les échanges simples avec les habitants.

Si je dois choisir trois mots pour décrire mon commerce, je dirais : convivial / serviable / franchise.

Mes projets à venir sont d'entretenir ma forme physique pour continuer à pratiquer mon sport, de proposer de nouvelles prestations de services et d'améliorer mon espace de travail.

Avant de vouloir évoluer, il est important d'apporter de la régularité dans son travail au cours des prochaines années, car pour moi, la régularité apporte indirectement de l'évolution.

Le message que j'adresse aux Bonsois et Bonsoises qui ne me connaissent pas encore, c'est qu'ils viennent d'abord, par curiosité, découvrir le lieu avant de venir avec leur vélo.

Au plaisir de voir de nouvelles personnes, avec des expériences et des parcours de vie différents, mais autour d'un point commun : aimer se déplacer à vélo. Gardons la forme !

Atelier WHEELRIDE
rue des Clefs





ILS ONT CHOISI BONS



PHARMACIE DE BONS

“ APRÈS PLUSIEURS ANNÉES D'ACTIVITÉ, LA PHARMACIE BRUN, SITUÉE AU 155 AVENUE DU LÉMAN, FRANCHIT UNE NOUVELLE ÉTAPE AVEC L'ARRIVÉE D'UN NOUVEAU PROPRIÉTAIRE. ”

C'est désormais le Dr Benjamin Gaillard, docteur en pharmacie, qui reprend l'officine de la ville où il a grandi. Une reprise qui vient concrétiser un parcours professionnel riche : après une douzaine d'années comme préparateur, il décide, il y a six ans, de tenter la passerelle pour devenir pharmacien.

Un choix qui l'a finalement conduit, cette année, à obtenir son diplôme de docteur en pharmacie et à revenir à Bons-en-Chablais pour prendre les rênes de l'établissement.

Aujourd'hui, une nouvelle aventure commence pour lui, avec l'envie de poursuivre le travail engagé et de conserver cette proximité avec les habitants qui fait la force d'une pharmacie de quartier.

ILS ONT CHOISI BONS



DE LA BOUCHERIE VACHAT À LA BOUCHERIE CÔTE À CÔTE



“ APRÈS QUATORZE ANNÉES D'ACTIVITÉ, UNE PAGE SE TOURNE POUR LA BOUCHERIE VACHAT. DEPUIS 2012, CÉDRIC VACHAT ET SON ÉQUIPE ONT FAIT VIVRE CE COMMERCE DE PROXIMITÉ, EN PLAÇANT LA QUALITÉ, LE SAVOIR-FAIRE ET LA RELATION AVEC LES CLIENTS AU CŒUR DE LEUR QUOTIDIEN. ”

Après quatorze années d'activité, une page se tourne pour la Boucherie Vachat. Depuis 2012, Cédric Vachat et son équipe ont fait vivre ce commerce de proximité, en plaçant la qualité, le savoir-faire et la relation avec les clients au cœur de leur quotidien.

Cette vocation, Cédric Vachat la doit en partie à son histoire familiale.

Au fil des années, la Boucherie Vachat est devenue bien plus qu'un simple commerce alimentaire. Pour Cédric Vachat, l'une des grandes satisfactions de cette aventure réside dans les relations nouées avec les habitants. La proximité avec les clients et les liens créés au fil du temps auront particulièrement marqué ces quatorze années d'activité.

Si Cédric Vachat s'apprête aujourd'hui à tourner la page de la boucherie pour se consacrer à un nouveau projet professionnel, l'histoire du commerce, elle, va se poursuivre.

La boucherie Vachat, qui devient Boucherie Côte à Côte, a été reprise par deux associés : Eugénie Favrat, traiteur de formation, que vous pourrez retrouver derrière l'étal avec l'équipe actuelle, et Benoît Bellossat, agriculteur et boucher, qui, lui, se déplacera dans les fermes pour la sélection des bêtes à viande que vous pourrez retrouver tant chez Côte à Côte qu'à la Ferme du Verger, puisque la ferme située à Langin reste ouverte.



THONON AGGLO



DES BUREAUX À LOUER POUR VOTRE ENTREPRISE

“ VOUS ÊTES À LA RECHERCHE
D'UN BUREAU À LOUER POUR Y
DÉVELOPPER VOTRE ACTIVITÉ ?
OU TOUT SIMPLEMENT INVESTIR
POUR L'AVENIR DE VOTRE
ENTREPRISE ? ”

Thonon Agglomération dispose aujourd'hui de six bureaux relais d'une surface allant de 28 m² à 34 m², situés au sein de la zone d'activités économiques des Esserts à Douvaine. L'objectif des bureaux relais est de faciliter l'implantation d'entreprises durant la période nécessaire à l'étude des perspectives de développement de leurs activités en leur permettant de disposer rapidement et à un prix intéressant d'un local d'activité au cœur d'un tissu d'entreprises dynamiques.

Leur position centrale à la croisée d'Annemasse, Genève et Thonon est un atout considérable. De plus de nombreux commerces et services sont situés à proximité immédiate de ces bureaux : boulangerie-restauration, supermarché, maison de santé, établissements scolaires, cinéma, MJC, courts de tennis,...

Thonon Agglomération dispose également de deux bureaux à louer de 95 m² et 89 m² de surface utile, pour une activité tertiaire dans la zone d'activité économique des Bracots à Bons-en-Chablais. Très lumineux, ils disposent de grandes baies vitrées, d'espaces de travail collectifs ou individuels, d'un espace cuisine, de sanitaires ainsi que de plusieurs places de parking.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le service Economie et Tourisme de Thonon Agglomération - 04 50 31 25 00 - economie@thononagglo.fr

**POUR PLUS D'INFORMATIONS,
VEUILLEZ CONTACTER
LE SERVICE ECONOMIE
ET TOURISME DE THONON AGGLOMÉRATION**

Par email à l'adresse :
economie@thononagglo.fr

Par téléphone
04 50 31 25 00

VIE ASSOCIATIVE



LE COMITÉ DES FÊTES

En ce lundi 13 juillet 2026, la place Castione della Presolana s'est parée de ses plus beaux atours bleu, blanc, rouge pour accueillir les Bonsoises et les Bonsois dans une ambiance décontractée, tout en bonne humeur et en sourires.

Les festivités ont commencé devant la mairie avec les commémorations officielles, pour se poursuivre place Castione della Presolana pour une soirée festive.

La restauration a été assurée par l'Association Les Y Diô. La buvette, quant à elle, a été tenue de main de maître par les dynamiques équipes du VTT Léman et du Comité des Fêtes de Bons-en-Chablais.

De son côté, la Municipalité s'est chargée des lampions pour le défilé et de l'animation musicale de cette soirée. Les services techniques de Bons-en-Chablais ont, comme toujours, apporté leur soutien à ces deux associations bonsoises, qui collaboraient pour la première fois et, sans doute, pas la dernière.

Une belle réussite sur tous les fronts, qui donne envie de recommencer encore et encore, de continuer à s'investir pour notre commune et pour la rendre agréable à vivre... Vos associations ont toujours besoin de bénévoles.

N'hésitez pas à nous contacter via les réseaux sociaux si vous souhaitez vous investir à nos côtés !!!



LES JARDINS DE LA FOLLE



Initié début 2025, le jardin partagé, situé rue de la Praly, sur un terrain mis à disposition par la mairie, voit sortir de terre ses premiers légumes et fleurs.

Après une année consacrée à la création de l'association « Les jardins de la Folle », (du nom du cours d'eau « La Folle » qui longe son terrain), à la préparation et l'aménagement du terrain, les premières plantations ont eu lieu au printemps.

La récolte ne sera peut-être pas très abondante, mais ce qui compte avant tout pour la dizaine de jardiniers de l'association, ce sont les échanges, le partage, l'apprentissage et la découverte de nouvelles plantes ou de nouveaux modes de culture, dans le respect de la biodiversité.

L'association est ouverte à accueillir de nouveaux jardiniers partageant leur valeurs, et acceptera avec plaisir tout don d'outils de jardin dont vous n'auriez plus l'utilité.

N'hésitez pas à venir à la rencontre des jardiniers lors de leur présence sur le terrain.

CONTACT

lesjardinsdelafolle@gmail.com

VIE ASSOCIATIVE



LE SKI CLUB



Sous les fortes chaleurs que nous connaissons en ce moment, une soixantaine de personnes sont venues assister à la 64e Assemblée Générale du Ski Club, qui avait lieu ce vendredi 26 juin à la salle des fêtes de Bons. Olivier Guillouet, le président, a détaillé la riche saison du Ski Club et de ses 382 membres, avant de laisser la place au trésorier, Bruno Arc, qui nous a présenté les comptes, dans le vert, de l'association.

Monsieur le maire, Jérôme Hassan, qui était présent, a également pris la parole pour parler des projets futurs du club, en concordance avec la mairie : fête des 60 ans de la

fusion Bons/Brens/Saint-Didier, foire de la Saint-Martin, chalet de Noël, Virade de l'Espoir... !

Nous avons aussi pris le temps de souligner le travail effectué par Patrick Raphoz au Ski Club, mais aussi de remercier notre secrétaire, Brigitte Louis, qui va arrêter après plus de 26 ans de bénévolat au Ski Club. Une large ovation de la part de l'assemblée s'en est suivie !

L'AG s'est clôturée par un verre de l'amitié et la diffusion du match France-Norvège, très appréciée.

VIE ASSOCIATIVE



LES VÉTÉRANS



L'Amicale des Vétérans du Foot de Bons-en-Chablais remercie chaleureusement le Crédit Mutuel de Bons, Le Doc Smartphone 74, David Juget Chauffage Sanitaire et le Bar des Sports de Bons pour leur soutien, qui a permis l'achat d'un nouveau jeu de maillots.

Rejoignez-nous dès 35 ans !

CLUB SPORT ET LOISIRS (C.S.L.) SECTION HANDBALL



Voici la photo de notre équipe -13 filles, qui sont championnes de la Coupe Ribola. C'est la coupe départementale par catégorie qu'elles ont gagnée contre l'équipe d'Évian, à Annecy, le 6 juin 2026.

Félicitations à nos filles -13, qui se sont battues jusqu'au bout malgré leur faible effectif (7 joueuses).

Cela clôture la saison 2025/2026 de la plus belle manière.

VIE ASSOCIATIVE



CUTIS LAXA INTERNATIONALE

7^E JOURNÉES DE LA CUTIS LAXA 4-7 FÉVRIER 2026

18 malades, venus de 11 pays différents (Allemagne, Belgique, Canada, Colombie, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Grèce, Japon, Liban, Suède) se sont retrouvés au sein de l'hôpital Universitaire de Gand (Belgique) et ont bénéficié de consultations avec les experts de cette maladie ultra-rare qui touche moins de 600 personnes dans le monde entier.

Rencontrer d'autres malades c'est une expérience émouvante et très forte. La plupart des malades ne connaissent aucun autre malade et cette solitude ajoute un fardeau supplémentaire à la maladie elle-même.

La Cutis Laxa est si rare que l'accès à l'expertise médicale est bien compliqué, voire impossible, particulièrement dans certains pays. Les chercheurs qui travaillent sur la Cutis Laxa sont peu nombreux et la participation des malades à leurs travaux est indispensable.

Nous permettons aux malades qui le souhaitent de venir rompre leur solitude et avoir accès à l'expertise médicale dont ils ont

besoin sans que des considérations financières les en empêchent. En effet, Cutis Laxa Internationale finance une partie des frais de transport ainsi que l'hébergement et les repas, pour chaque malade (plus un accompagnant si le malade est mineur), quel que soit son pays d'origine, durant les 3 journées.

Ces journées sont importantes, pour les malades, pour les médecins, et pour les chercheurs. Elles rompent la solitude, elles améliorent la prise en charge médicale et la précision du diagnostic, elles favorisent la recherche et la connaissance de la maladie.

Merci à la Municipalité de Bons-en-Chablais pour son soutien à nos projets.

POUR EN SAVOIR +

cutislaxa.org

BONS VIV'ARTS

LA CULTURE SE VIT ET SE PARTAGE...!

Notre saison s'est terminée en beauté le 1^{er} juillet avec le clown Gildas. Les éclats de rire des enfants et les sourires des parents ont fait de cette après-midi un véritable succès avec l'association Ô Bons Moments, qui a prolongé ce moment convivial par un goûter.

DÈS LA RENTRÉE, NOUS VOUS DONNONS RENDEZ-VOUS POUR UNE NOUVELLE SAISON PLEINE DE DÉCOUVERTES ET D'ÉMOTIONS :

Dimanche 18 octobre 2026 : « La Bande à Lisa », une comédie musicale haute en couleur

Samedi 21 et dimanche 22 novembre 2026 : Un week-end entièrement consacré au théâtre

Première semaine de Février 2027 : Semaine de l'Art organisée avec les associations locales et des artistes du territoire

Fidèles depuis toujours ou curieux de nous découvrir, venez partager avec nous une saison riche en spectacles et en émotions.

Nous avons hâte de vous retrouver !

INFORMATIONS

bonsvivarts.wixsite.com/bons



NOTRE VILLE JUMELÉE



À LA DÉCOUVERTE DE NOTRE VILLE JUMELÉE



LE JUMELAGE ENTRE BONSENCHABLAIS ET CASTIONE DELLA PRESOLANA A ÉTÉ OFFICIELLEMENT SIGNÉ EN MAI 2000. IL UNIT DEPUIS PLUS DE VINGT-CINQ ANS LES DEUX COMMUNES AUTOUR DE VALEURS D'AMITIÉ, DE COOPÉRATION ET D'OUVERTURE EUROPÉENNE.



CONNAISSEZ-VOUS CASTIONE DELLA PRESOLANA ?

Derrière ce nom aux sonorités italiennes se cache une commune de caractère, nichée au cœur de la Lombardie, dans la province de Bergame.

UN ÉCRIN DE NATURE

Dominée par le majestueux massif de la Presolana, surnommé la « Reine des Alpes bergamasques », Castione della Presolana séduit par ses paysages grandioses. À près de 900 mètres d'altitude, la commune est une destination prisée des amoureux de la montagne.

NOTRE VILLE JUMELÉE



L'hiver, les stations de ski voisines accueillent les passionnés de glisse. Dès le retour des beaux jours, les sentiers de randonnée, les itinéraires de VTT et les promenades en forêt permettent de découvrir une nature préservée, des alpages fleuris et des panoramas à couper le souffle.



Chaque rencontre est l'occasion de partager nos cultures, nos traditions et nos savoir-faire, mais aussi de mieux connaître nos différences, qui sont autant de richesses. Les visites réciproques, les échanges associatifs, les manifestations culturelles et les moments de convivialité contribuent à faire vivre cette belle relation européenne.

UN NOUVEL ÉLAN POUR NOTRE JUMELAGE

Malgré cette période de ralentissement qu'a connu ses dernières années le jumelage, nous avons à cœur, aujourd'hui, de redonner un nouvel élan à cette belle aventure humaine. La municipalité, aux côtés du comité de jumelage, souhaite relancer les échanges entre les habitants, les associations, les écoles et les acteurs de la vie locale, afin de faire vivre pleinement les valeurs de partage, de découverte et d'amitié qui unissent Bons-en-Chablais et Castione della Presolana.

cette volonté de renouer des liens s'est concrétisée par la venue d'une délégation de notre ville jumelée à l'occasion des 60 ans de la fusion des trois communes. Leur présence à cette célébration constituera un moment fort de convivialité et de retrouvailles, marquant le début d'un nouveau chapitre de notre jumelage. Nous nous réjouissons de les accueillir et de partager avec eux cet anniversaire symbolique de l'histoire de notre commune.

UN PATRIMOINE RICHE ET VIVANT

Castione della Presolana est également une terre de traditions. Son centre historique, ses églises, ses hameaux de pierre et ses places animées racontent l'histoire d'un territoire attaché à son identité.

La gastronomie y tient une place importante : polenta, charcuteries, fromages de montagne et spécialités locales font le bonheur des visiteurs. Les fêtes traditionnelles et les marchés permettent de découvrir un savoir-faire transmis de génération en génération.

UN JUMELAGE QUI RAPPROCHE LES HABITANTS

Le jumelage entre nos deux communes est avant tout une aventure humaine. Au fil des années, il a permis de tisser de véritables liens d'amitié entre les habitants, les associations, les élus et les familles.

Le saviez-vous ?**Situation**

Province de Bergame (Lombardie),
à environ une heure de Milan.

Altitude

entre 870 et plus de 2 500 mètres.

Atouts

montagne, randonnée, ski, patrimoine,
gastronomie et art de vivre italien.

Notre jumelage

un partenariat fondé sur l'amitié, les échanges
et la découverte de nos cultures respectives.

LA COMMUNE EN ACTION



ÉLECTIONS MUNICIPALES VOS ÉLUS

LE MAIRE & LES ADJOINTS



Jérôme HASSAN
Maire
de Bons-en-Chablais



Pierre DUPERRIER
Premier adjoint
Communication et
finances



**Laura BAGOT
CHIARAVALLI**
Deuxième adjointe
Ressources humaines,
services à la population
et cérémonies
commémoratives



**Christophe
MUGNIER**
Troisième adjoint
Aménagement
du territoire,
transition écologique



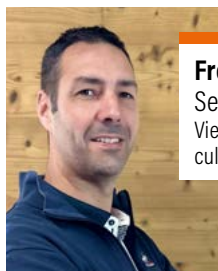
**Halima
YATTOCHANE**
Quatrième adjointe
Centre Communal
d'Actions sociales
(CCAS), santé



Ramon COMETTINI
Cinquième adjoint
Voirie, espaces publics,
bâtiments communaux
et jumelage



Josette JANIN
Sixième adjointe
Urbanisme, foncier



Frédéric MAIRE
Septième adjoint
Vie associative, sport,
culture



Céline MAIRE
Huitième adjointe
Éducation, jeunesse,
citoyenneté

LA COMMUNE EN ACTION



LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Nathalie MOICHON
Conseillère déléguée
Petite enfance



Véronique LAVY
Conseillère déléguée
Commerces



Yannick LAURENT
Conseiller délégué
Tranquillité publique,
prévention et
accessibilité



Patrick SCHILLER
Conseiller municipal



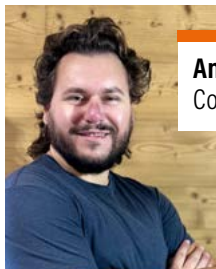
Alexandre COLLY
Conseiller municipal



Jocelyne CAUSARD-SESTAC
Conseillère
municipale



Marine MOICHON
Conseillère
municipale



Anthony CHARMOT
Conseiller municipal



Nathalie DEJONGHE
Conseillère
municipale



Jaleele ABDUL ALIM
Conseiller municipal



Marie-Josée MEIER
Conseillère
municipale



Loris TROTTET
Conseiller municipal



Yasser ALLOUCH
Conseiller municipal



Michael BRUNIER
Conseiller municipal



Solange DESDOUETS
Conseillère
municipale

LA COMMUNE EN ACTION



ÉLECTIONS MUNICIPALES VOS ÉLUS (SUITE)

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Olivier JACQUIER
Conseiller municipal



Oriane SALABERT
Conseillère municipale



Quentin PAGEAUX ARBAULT
Conseiller municipal



Sylvie PEREIRA
Conseillère municipale



Jean-Michel GIRAULT
Conseiller municipal

ÉLECTIONS MUNICIPALES LES COMMISSIONS



BÂTIMENTS ET VOIRIE

- HASSAN Jérôme
- MUGNIER Christophe
- COMETTINI Ramon
- CAUSARD-SESTAC Jocelyne
- LAVY Véronique
- LAURENT Yannick
- COLLY Alexandre
- TROTTET Loris
- JACQUIER Olivier
- SALABERT Oriane

SÉCURITÉ

- HASSAN Jérôme
- DUPERRIER Pierre
- MUGNIER Christophe
- COMETTINI Ramon
- LAURENT Yannick
- COLLY Alexandre
- SALABERT Oriane

SOCIAL (CCAS) ET SANTÉ

- HASSAN Jérôme
- YATTOCHANE Halima
- JANIN Josette
- MAIRE Frédéric
- MAIRE Céline
- SCHILLER Patrick
- DESDOUETS Solange
- GIRAULT Jean-Michel
- JACQUIER Olivier

LA COMMUNE EN ACTION



COMMERCE

HASSAN Jérôme
DUPERRIER Pierre
LAVY Véronique
MOICHON Marine
GIRAULT Jean-Michel

CULTURE ASSOCIATIONS SPORT / JUMELAGE

HASSAN Jérôme
YATTOCHANE Halima
COMETTINI Ramon
MAIRE Frédéric
MAIRE Céline
BRUNIER Michael
ABDUL ALIM Jaleele
MOICHON Marine
CHARMOT Anthony
GIRAULT Jean-Michel
PAGEAUX ARBAULT Quentin

COMMUNICATION

HASSAN Jérôme
DUPERRIER Pierre
MAIRE Frédéric
MAIRE Céline
DEJONGHE Nathalie
ABDUL ALIM Jaleele
CHARMOT Anthony
PEREIRA Sylvie
PAGEAUX ARBAULT Quentin



RESSOURCES HUMAINES

HASSAN Jérôme
BAGOT CHIARAVALLI Laura
JANIN Josette
CAUSARD-SESTAC
Jocelyne
DEJONGHE Nathalie
CHARMOT Anthony
PEREIRA Sylvie
JACQUIER Olivier

ÉDUCATION JEUNESSE CITOYENNETÉ

HASSAN Jérôme
BAGOT CHIARAVALLI Laura
MAIRE Céline
CAUSARD-SESTAC
Jocelyne
MEÏER Marie-José
DEJONGHE Nathalie
MOICHON Nathalie
GIRAULT Jean-Michel
PAGEAUX ARBAULT Quentin

PETITE ENFANCE

HASSAN Jérôme
BAGOT CHIARAVALLI Laura
MAIRE Céline
SCHILLER Patrick
CAUSARD-SESTAC
Jocelyne
MOICHON Nathalie
PEREIRA Sylvie
PAGEAUX ARBAULT Quentin



FINANCES

HASSAN Jérôme
DUPERRIER Pierre
BAGOT CHIARAVALLI Laura
YATTOCHANE Halima
SCHILLER Patrick
CAUSARD-SESTAC Jocelyne
LAVY Véronique
ABDUL ALIM Jaleele
COLLY Alexandre
PEREIRA Sylvie
JACQUIER Olivier

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE / URBANISME

HASSAN Jérôme
DUPERRIER Pierre
MUGNIER Christophe
COMETTINI Ramon
JANIN Josette
SCHILLER Patrick
LAVY Véronique
TROTET Loris
CHARMOT Anthony
JACQUIER Olivier
SALABERT Oriane

LA COMMUNE EN ACTION



DES PASSAGES PIÉTONS SUPPRIMÉS POUR RENFORCER LA SÉCURITÉ



DANS LE CADRE DE L'AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ DES DÉPLACEMENTS DANS LA COMMUNE, PLUSIEURS PASSAGES PIÉTONS ONT ÉTÉ SUPPRIMÉS. IL S'AGIT DU PASSAGE SITUÉ À PROXIMITÉ DE LA MAIRIE, DE CELUI PROCHE DE L'ÉCOLE ET DE CELUI DU COLLÈGE.



Ces traversées présentaient des conditions de sécurité insuffisantes, notamment en raison de leur configuration et de la visibilité parfois limitée. Leur suppression vise à éviter les situations à risque pour les piétons, en particulier les enfants et les personnes les plus vulnérables.

La municipalité reste attentive à la sécurité de tous les usagers et poursuit ses actions pour favoriser des déplacements plus sûrs dans la commune.

LA SÉCURITÉ RENFORCÉE LORS DES ÉVÉNEMENTS



La Police municipale s'est dotée de barrières anti-véhicule bélière « Baava ».

Ces équipements permettent de sécuriser plus efficacement les espaces accueillant du public en limitant l'accès des véhicules aux zones concernées. Ils pourront notamment être déployés lors des événements et rassemblements organisés à Bons-en-Chablais.

LA COMMUNE EN ACTION



PLUS DE SÉCURITÉ AUX ABORDS DE L'ÉCOLE



LA SÉCURITÉ DES ENFANTS ET DES FAMILLES AUX ABORDS DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES EST UNE PRIORITÉ DE LA MUNICIPALITÉ.

Pour répondre à la demande de sécurisation formulée par les parents, des plateaux surélevés ont été aménagés à l'intersection de l'avenue des Romains et du chemin du Châtelard, avant la rentrée scolaire.

D'un montant d'environ 30 000 euros, ces aménagements permettent de sécuriser les traversées piétonnes et d'inciter les automobilistes à ralentir à l'approche de l'école.

À l'intersection de l'avenue des Romains et de la rue de Larras, en direction du collège, le trottoir a été agrandi et le passage piéton a fait l'objet d'un aménagement pour sécuriser davantage la traversée des piétons.

Le parking de l'école maternelle du Chef-lieu a également bénéficié d'une dizaine de nouvelles places de stationnement en épi, afin d'améliorer les conditions de stationnement aux abords de l'établissement. (photo 3)



UN NOUVEAU VÉHICULE
À LA POLICE MUNICIPALE

LA COMMUNE EN ACTION



TENIR SON CHIEN EN LAISSE

“ UN GESTE SIMPLE POUR PROTÉGER TOUS LES USAGERS ”

Afin de préserver la qualité de vie et la sécurité de chacun, la commune a pris un arrêté rendant obligatoire la tenue en laisse des chiens sur l'ensemble des voies et espaces publics de Bons-en-Chablais.

Cette décision répond à une augmentation des incidents impliquant des chiens, notamment des situations ayant entraîné des morsures ou des désagréments pour les habitants. Tenir son chien en laisse permet de prévenir les accidents et de protéger les piétons, les cyclistes, les enfants, ainsi que les autres animaux.

UNE MESURE AUSSI ESSENTIELLE POUR NOS AGRICULTEURS

Bons-en-Chablais compte de nombreux pâturages où les troupeaux passent une grande partie de l'année. Même animé des meilleures intentions, un chien laissé en liberté peut effrayer des vaches et provoquer des réactions de panique. Ces situations peuvent entraîner des blessures pour les animaux, mettre en danger les personnes à proximité et avoir des conséquences importantes pour les exploitations agricoles, allant parfois jusqu'à des avortements chez les vaches gestantes.

Le danger ne se limite pas à la présence physique du chien : ses déjections représentent elles aussi un risque réel pour le bétail. Lorsqu'elles ne sont pas ramassées, elles peuvent contaminer l'herbe des prairies avec des bactéries et des parasites (notamment ceux responsables de la néosporose, une maladie pouvant provoquer des avortements chez les bovins). Une vache qui broute une herbe souillée peut ainsi tomber malade sans qu'aucun contact direct avec le chien n'ait eu lieu.

LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER

- Tenir son chien en laisse sur l'ensemble des voies et espaces publics.

- Veiller à ce qu'il n'accède pas aux aires de jeux pour enfants, aux cours d'école, aux équipements sportifs communaux ainsi qu'aux terrains agricoles.
- Ramasser systématiquement les déjections de votre animal.
- S'assurer que son chien est identifié par puce électronique ou tatouage, conformément à la réglementation en vigueur.

DES SANCTIONS EN CAS DE NON-RESPECT

La très grande majorité des propriétaires fait déjà preuve de civisme, et nous les en remercions. Cet arrêté vient rappeler des règles de bon sens qui permettent à chacun de profiter sereinement des espaces publics tout en protégeant notre environnement rural.

En cas de non-respect, les contrevenants s'exposent à une amende et, si la situation l'exige, à la capture et au placement de leur animal en fourrière.

Ensemble, continuons à faire de Bons-en-Chablais une commune où promeneurs, propriétaires de chiens, familles, agriculteurs et animaux cohabitent dans le respect et la sérénité.



LA COMMUNE EN ACTION



NOS FORÊTS RETROUVENT LEURS CHEMINS



DANS LA PLUPART DES CAS, UNE ROUTE FORESTIÈRE ACCESSIBLE AUX GRUMIERS L'EST AUSSI AUX POMPIERS. CEPENDANT, POUR ASSURER LEUR SÉCURITÉ LORS DES INTERVENTIONS FEUX DE FORÊT, QUELQUES CRITÈRES FONDAMENTAUX DÉCRITS ICI SONT À RESPECTER.

Tout d'abord, il faut savoir que les équipes sont organisées en Groupes d'intervention Feux de forêt (GIFF) composés d'un véhicule léger et de 4 camions citerne feux de forêt (CCF). Pour se rendre au plus près de la zone d'intervention en toute sécurité, le GIFF doit pouvoir circuler sur un axe libre de tout obstacle sur 4m de large (bande de roulement plus accotements stables) et 4 m de haut. Il doit également pouvoir se retourner et croiser un autre GIFF.

Si la route forestière est fermée par une barrière et un cadenas, il faut impérativement prévoir un système de fermeture conforme aux standards utilisés par les pompiers (clé triangulaire). Les ponts et autres ouvrages d'art doivent pouvoir supporter une charge de 19 tonnes, qui correspond au poids d'un CCF rempli.



Avant de réaliser tout aménagement DFCL dans votre forêt, prenez contact pour avis et conseil avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de votre territoire.

Certaines voies peuvent être classées et catégorisées « officiellement » en fonction des possibilités de circulation des groupes d'intervention selon les critères décrits ci-après.

Ce classement implique un entretien et un débroussaillage réguliers. Des financements publics (Union Européenne) peuvent être accordés pour la mise aux normes des ouvrages DFCL, sous réserve que leur pérennité foncière et juridique soit garantie. Autrement dit, il faut que la voie soit cadastrée et qu'une servitude au profit de la collectivité soit mise en place. Par ailleurs, d'autres sources de financement, comme le Fonds Vert, peuvent permettre la mise en place de points d'eau (poteaux incendie, citernes...).

Critères	Catégories DFCL		
	1 ^{re} catégorie	2 ^e catégorie	3 ^e catégorie
Possibilités de croisement	Généralisée (environ tous les 200 m)	Ponctuelle (environ tous les 500 m)	Non requise
Possibilité de retournement	Environ tous les kilomètres	Environ tous les kilomètres	Non requise
Impasse	Sans	Impasse aménagée	Impasse aménagée

LA COMMUNE EN ACTION



PRÉSENTATION DU CCAS



Le CCAS a pour mission d'accompagner et de soutenir au quotidien les plus vulnérables (personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en difficulté ou en grande précarité) afin de lutter contre toutes les formes d'exclusion, de réduire les inégalités et de faciliter l'accès aux droits.

Les personnes de 75 ans et plus qui ne sont pas inscrites sur la liste peuvent venir se faire connaître au CCAS

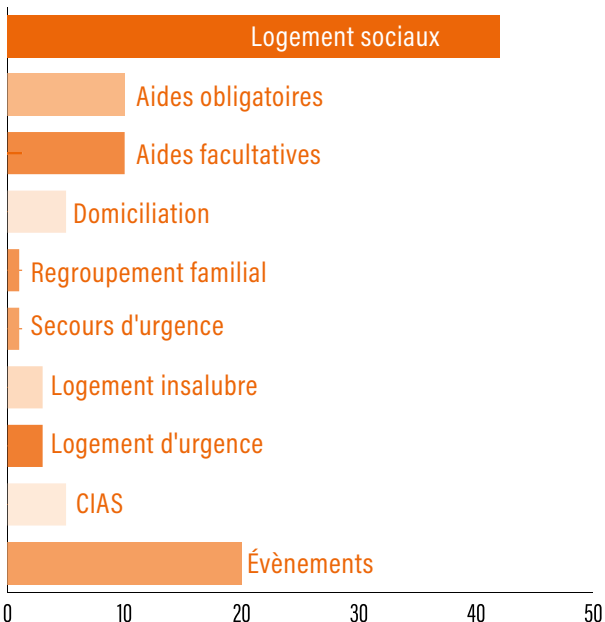
Au 04 50 82 08 08

Ou par mail à ccas@bons-en-chablais.fr

LES PERSPECTIVES À VENIR



LES MISSIONS DU CCAS DE BONS SONT LES SUIVANTES



MEMBRES ÉLUS PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

HASSAN Jérôme

YATTOCHANE Halima

JANIN Josette

MAIRE Frédéric

MAIRE Céline

SCHILLER Patrick

DESDOUETS Solange

GIRAULT Jean-Michel

JACQUIER Olivier

MEMBRES NOMMÉS PAR LE MAIRE

MUGNIER Florence

GONNET Valérie

BEREZIAT Marie-Paule

SEGONNE Sandrine

MOSER Gilles

LOUIS-RIGAL Myriam

DUTRUEL Geneviève

BOCCARD Catherine

Cette nouvelle équipe a tout de suite été mise à contribution en distribuant les jardinières de géraniums aux personnes de plus de 75 ans, le dimanche 26 avril, sur le marché de printemps.

Les bénévoles ont bien entendu répondu présents pour cet événement !

LA COMMUNE EN ACTION



UN TERRAIN FLAMBANT NEUF POUR LES FOOTBALLEURS BONSOIS



Autre dossier d'envergure pour la commune : la rénovation du terrain de football synthétique. Installée en 2008, la surface de jeu sera entièrement remplacée afin d'offrir aux sportifs des conditions de pratique renouvelées et de qualité.

Le coût de cette opération est estimé à 760 000 euros. Le projet comprend également la modernisation de l'éclairage, avec l'installation d'équipements LED à intensité variable, pour un montant d'environ 60 000 euros.

Cet investissement permettra notamment à l'Avant-Garde de Bons de bénéficier d'un équipement sportif modernisé, mieux adapté aux besoins de ses licenciés et à la pratique du football au quotidien.

Subventions sollicitées : Département de la Haute-Savoie, Région Auvergne-Rhône-Alpes et Fédération Française de Football (FFF)





ÇA BOUGE À BONS



LA FOIRE DE LA SAINT-MARTIN



LE SAMEDI 14 NOVEMBRE 2026, BONS-EN-CHABLAIS ACCUEILLERA LA 362^E ÉDITION DE LA FOIRE DE LA SAINT-MARTIN. DÈS 8 H, LE CŒUR DE LA COMMUNE S'ANIMERA POUR CETTE JOURNÉE INCONTOURNABLE, PLACÉE SOUS LE SIGNE DE LA CONVIVIALITÉ ET DES TRADITIONS.



LA SAINT-MARTIN, UNE TRADITION QUI SE FÊTE !

Au programme : les pôles agricole, artisanat, commerçants et associations, sans oublier les manèges pour petits et grands. Cette année, les visiteurs pourront également retrouver les Viouls et profiter d'une animation autour de la traditionnelle scie passe-partout.

Une nouvelle fois, la Foire de la Saint-Martin sera l'occasion de se retrouver en famille ou entre amis et de faire vivre cette belle tradition bons-chablaisienne.

Rendez-vous le 14 novembre pour une journée festive et conviviale !



ÇA BOUGE À BONS



BONS FÊTE NOËL

“ LE MOIS DE DÉCEMBRE SERA PLACÉ SOUS LE SIGNE DE LA FÊTE ET DE LA CONVIVIALITÉ. LE NOËL DES ASSOS' RÉUNIRA LES HABITANTS AUTOUR D'UN MOMENT CHALEUREUX ET FESTIF, AVEC DE NOMBREUSES ANIMATIONS PROPOSÉES PAR LES ASSOCIATIONS BONSOISES. ”

Autre temps fort, le 9 décembre, le spectacle pour enfants, Un Noël « Hotte Couture » de la compagnie la Baraque à plume permettra aux plus jeunes et à leurs familles de partager un joli moment de fête et d'émerveillement.

Le Père Noël voudrait bien se mettre sur son 31 mais c'est le désespoir quand il ouvre son armoire... Aïe Aïe Aïe ! Plus une tenue qui lui aille, plus un pantalon à sa taille, pas même un p'tit chandail, pour contenir sa tripaille... Aïe Aïe Aïe



CATASTROPHE ! Déprimé par l'actualité, le Père Noël s'est un peu laissé aller...

Il faut absolument lui fabriquer une nouvelle tenue. Pas une minute à perdre ! L'atelier de confection "On ne fait pas dans la dentelle" vous ouvre ses portes pour tenter de relever le défi d'un Noël "hotte couture" !

Une valse tirée à quatre épingles ou un rock à paillettes, un cha-cha-cha piquant ou une chanson tout en coton, sur scène, l'improbable duo tricote un spectacle sur mesure, mêlant clown et musique live, broderie et poésie.

De nombreuses surprises viendront également ponctuer ce mois de décembre. Rendez-vous bientôt pour découvrir tout le programme.



ÇA BOUGE À BONS



ACTUALITÉS DE L'EMMTD

“ L'EMMTD, L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE, THÉÂTRE ET DANSE DE BONS-EN-CHABLAIS, POURSUIT SON ÉLAN À L'EMMTD, ON APPREND UN ART POUR LE VIVRE, LE PARTAGER ET LE TRANSMETTRE. ”

L'École Municipale de Musique, de Théâtre et de Danse poursuit sa dynamique avec une ambition claire : proposer un enseignement artistique de qualité, accessible à tous, et multiplier les occasions pour les élèves de partager leur passion.

Tout au long de l'année 2025-2026, cette ambition s'est traduite par une programmation riche, de nombreux projets artistiques et une présence renforcée de l'école sur le territoire. La nouvelle identité visuelle, notamment illustrée

par la fresque réalisée par l'artiste Nicolas Maurel, témoigne également d'une école moderne, créative et tournée vers l'avenir.

Au-delà de l'apprentissage technique, l'EMMTD défend une conviction forte : **l'art prend tout son sens lorsqu'il est partagé**. Concerts, spectacles, auditions, stages et interventions extérieures permettent aux élèves de se produire devant le public, de gagner en confiance et de progresser grâce à l'expérience de la scène.

L'école poursuit par ailleurs sa mission dans le respect des critères du **Schéma Départemental des Enseignements Artistiques de Haute-Savoie (SDEA)**. En musique, les élèves peuvent notamment suivre un cursus diplômant pouvant conduire au **Brevet d'Études Musicales (BEM)**.

UNE ANNÉE 2025-2026 RICHE EN PROJETS

La saison écoulée a été rythmée par de nombreux rendez-vous : spectacles de théâtre et de danse, concerts de Noël, funk-rock, celtique, musiques actuelles et musique

indienne, masterclass et stages de percussions, auditions instrumentales, tournage d'un clip, comédie musicale Émilie Jolie, théâtre Jacques Prévert, Fête de la Musique et gala de danse.

“ CES PROJETS ONT PERMIS
AUX ÉLÈVES DE METTRE EN
PRATIQUE LEUR TRAVAIL,
DE RENCONTRER DES ARTISTES
ET DE FAIRE RAYONNER L'ÉCOLE
SUR LE TERRITOIRE. ”

des élèves, tout en permettant au public de découvrir la richesse des enseignements proposés.

L'école développe également ses **partenariats avec les établissements scolaires de Bons-en-Chablais**. Des interventions dans les écoles primaires permettent de faire découvrir la musique et la danse aux plus jeunes. Au collège, le dispositif CHAM et l'atelier de musiques actuelles favorisent une pratique musicale renforcée et collective. Les collaborations avec les artistes et compagnies du territoire permettent enfin aux élèves de rencontrer des professionnels et de découvrir de nouveaux univers artistiques.



UNE RENTRÉE 2026-2027 DYNAMIQUE

La rentrée confirme cette belle dynamique avec l'arrivée de nombreux nouveaux élèves en musique, danse et théâtre. L'EMMTD accueille des élèves de tous âges et propose des parcours adaptés aux envies et aux objectifs de chacun, du cursus diplômant à une pratique artistique plus libre. Pour accompagner cette croissance, l'offre pédagogique s'enrichit avec une seconde classe de théâtre enfants, un deuxième atelier de musiques actuelles pour les adolescents, un atelier de musique de chambre et un ensemble de violoncelles.

UNE ÉCOLE OUVERTE SUR SON TERRITOIRE

L'EMMTD multiplie les occasions de se produire dans les manifestations culturelles locales. Ces expériences favorisent la confiance en soi, la motivation et l'épanouissement

Cette dynamique repose sur l'engagement quotidien de l'équipe pédagogique et administrative, qui accompagne chaque élève avec exigence, bienveillance et enthousiasme.

L'EMMTD est ainsi devenue un véritable lieu de vie, de rencontres et de partage.

Une saison 2026-2027 déjà riche en rendez-vous. Retrouvez les prochains événements dans l'agenda en page 47.

RENSEIGNEMENTS

04 50 87 06 39
emmt@emmt.org

ÇA BOUGE À BONS



ACTUALITÉS DE LA MÉDIATHÈQUE



CHEMINS DES TOILES 2026 LE MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE À LA MÉDIATHÈQUE !

En partenariat avec Savoie Haute-Savoie Biblio

Vendredi 27 novembre - 19h - Mairie

Projection du film « **Les oubliés de la Belle Étoile** »

En présence de l'assistante de réalisation, Printille DAVIGO Dédé, Michel et Daniel ont tous les trois passé une partie de leur enfance dans le centre de redressement de La Belle Etoile à Mercury, en Savoie. Leur séjour dans ce lieu entre les années 1950 et 1970 a bouleversé leurs vies. Avec la complicité de la réalisatrice, ils se réunissent pour briser le silence.

Loin de la violence qu'ils ont subie enfants, le film construit un

écran de confiance où la pudeur de l'écoute ouvre un espace pour la parole et la résilience. Une épopée bouleversante sur le chemin de la mémoire et de la justice.

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE TOUTES LES INFORMATIONS PRATIQUES

Vous souhaitez connaître les modalités d'inscription à la médiathèque, les horaires d'ouverture ou consulter les nouveautés disponibles ? Toutes les informations utiles sont à votre disposition en ligne.

Vous pouvez également y découvrir le catalogue complet ainsi que le programme des animations proposées tout au long de l'année.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de la commune, rubrique Éducation, Culture et Sport, puis Médiathèque.



CECI EST UNE BOÎTE DE RETOUR !

La boîte située devant la médiathèque est exclusivement réservée au retour des livres empruntés. Elle n'est pas équipée pour accueillir les dons de livres, les sacs à vider, les papiers oubliés... ni les mégots en quête d'aventure ! Merci d'utiliser les poubelles mises à disposition sur la voie publique.

ÇA BOUGE À BONS



Pour les livres dont vous souhaitez vous séparer et que la médiathèque ne peut pas accepter, une cabine à livres en libre accès est installée à proximité de la Halle de la Colombière. Elle permet à chacun de déposer ou d'emprunter des ouvrages gratuitement, favorisant ainsi le partage et la circulation des lectures.



• les ouvrages à caractère religieux, politique ou idéologique. La sélection des ouvrages est effectuée conjointement par les bibliothécaires et le donateur ; les documents non retenus lui seront restitués.

“ LES DONS SE FONT UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS : IL EST DONC DEMANDÉ DE CONTACTER LA MÉDIATHÈQUE AVANT TOUT DÉPÔT. ”

Pour les dons importants (plus de 10 documents), une liste préalable pourra être demandée.

LA MÉDIATHÈQUE RECRUTE DES BÉNÉVOLES !

Vous avez des talents en bricolage, arts plastiques, décoration ou toute autre passion créative ?

La médiathèque serait ravie de vous rencontrer !

Nous recherchons des bénévoles souhaitant partager leur savoir-faire lors d'ateliers jeunesse, participer à la décoration ponctuelle des espaces ou contribuer à d'autres projets selon leurs envies et disponibilités.

DONNER DES LIVRES À LA MÉDIATHÈQUE : QUELQUES RÈGLES À CONNAÎTRE

La médiathèque remercie les habitants pour leur générosité et l'intérêt porté à ses collections. Afin de proposer des ouvrages adaptés aux besoins du public, l'équipe sélectionne toutefois les dons reçus : la médiathèque n'est donc pas tenue d'accepter tous les documents proposés.

LA MÉDIATHÈQUE PRIVILÉGIE AINSI

- les livres en très bon état ;
- les ouvrages récents (généralement de moins de trois ans) ;
- les documents correspondant aux thématiques et aux publics accueillis.

EN REVANCHE, CERTAINS DOCUMENTS NE PEUVENT ÊTRE INTÉGRÉS AUX COLLECTIONS, NOTAMMENT

- les livres abîmés, annotés ou incomplets ;
- les encyclopédies et dictionnaires anciens ;
- les manuels scolaires, revues et magazines ;

**LA MÉDIATHÈQUE VOUS ACCUEILLE
POUR EMPRUNTER OU RENDRE DES LIVRES,
OU TOUT SIMPLEMENT
POUR UN MOMENT DE DÉTENTE !**

46 avenue du Léman
74890 Bons-en-Chablais
04 50 31 85 47

Horaires d'ouverture

Mardi : 16h à 18h

Mercredi : 10h à 12h et 14h à 18h

Samedi : 9h30 à 12h30



bons-en-chablais.fr

ÇA BOUGE À BONS



ACTUALITÉS DE LA SALLE JACQUES MARCHAND



“ SALLE D'EXPOSITION JACQUES MARCHAND : LES ARTISTES SONT À L'HONNEUR À BONS ! ”

Située au 47 rue de la Poterie, la nouvelle salle Jacques Marchand a ouvert ses portes en mars, avec l'exposition inaugurale de **Pier Buyle** et **Christophe Reboul**.

Les visiteurs ont ensuite pu découvrir l'exposition « **LOVE** » de **MAT**, présentée du 27 mai au 19 juin.

Artiste bonsoise, **Mathilde Guérin** (MAT) partage son temps entre sa création artistique et son engagement au sein de la ferronnerie artisanale familiale.

L'exposition présentait également les œuvres réalisées par les stagiaires dans le cadre des ateliers d'art et de bien-être organisés par MAT, valorisant ainsi leur créativité et leur cheminement artistique.

Une belle découverte qui a enchanté les visiteurs venus à la rencontre des artistes !

Dans le cadre de la Journée Nationale des Artistes, Agnès Cabotse et Arro ont présenté l'exposition « **CONFLUENCES** », du 2 au 11 octobre.

Entre photographie, peinture et céramique, **Agnès Cabotse** s'applique à porter un regard différent sur les éléments de notre quotidien pour en découvrir leur beauté. Sensible à l'impermanence des choses, elle aime capter l'insolite et tente de magnifier, malgré les dégradations dues au passage du temps, les vestiges d'une vie passée.

Artiste autodidacte, **Arlette Rogue** signe ses œuvres **ARRO**. Son univers pictural oscille entre art figuratif, surréalisme, abstraction gestuelle, mêlant technique et sensibilité, pour des portraits où la lumière et la matière jouent un rôle central.

D'AUTRES RENDEZ-VOUS SONT PROGRAMMÉS DANS LE COURANT DE L'AUTOMNE.

Elie Vautey, photographe originaire du Chablais, présentera son exposition « **LUEUR** » du 25 octobre au 8 novembre.

À travers son premier livre photo **Lueur**, il explore la manière dont les paysages résonnent avec nos états intérieurs. Il travaille la lumière, le mouvement et les situations où le paysage bascule, construisant des images qui cherchent moins à expliquer qu'à faire ressentir.

En faisant rayonner les artistes locaux, notre commune affirme son identité culturelle et renforce le lien entre les habitants autour de la création et de l'émotion.

ÇA BOUGE À BONS



ACTUALITÉS DE LA MJC DU CHABLAIS

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

La Maison des Jeunes et de la Culture est avant tout une Maison pour Tous !

La MJC Chablais vous propose une multitude d'activités durant toute l'année. Cette saison, plusieurs activités se déroulent dans votre commune : dessin, gymnastique, anglais, cirque, capoeira et foot freestyle !

LES RDV DU SAMEDI

Nous proposons des ateliers parents-enfants et des ateliers adultes sur différentes thématiques tout au long de l'année. Vous trouverez la programmation complète et les tarifs sur notre brochure d'activités et notre site internet.

Les prochains RDV : bain sonore, capoeira, clown, self-defense, qi-gong, yoga, calligraphie chinoise, éveil musical, couture, danses brésiliennes, cirque...

Il y en aura pour tous les goûts !

SEMAINE DES MJC EN TRANSITIONS

Du 24 septembre au 3 octobre 2026, les MJC de Haute-Savoie se sont mobilisées autour des grandes questions écologiques, citoyennes et sociales. À travers des projections, ateliers, spectacles, débats ou temps conviviaux, les MJC ont proposées des actions ouvertes à toutes et tous, mais aussi des temps d'échanges et de formation en interne pour les équipes et les bénévoles.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale de la MJC Chablais aura lieu le **samedi 5 décembre 2026 de 9h à 12h**. Une formule dynamique et participative qui saura ravir tous les participants !

SPECTACLES JEUNE PUBLIC

Des spectacles pour le jeune public et pour toute la famille vous seront proposés tout au long de l'année dans nos différentes communes partenaires.

À Bons-en-Chablais, l'équipe de la MJC met en place une programmation de spectacles spécifiques pour l'école publique. Tous les élèves de l'école primaire bénéficieront d'un spectacle durant l'année scolaire.

ACTIVITÉS LOISIRS JEUNES

L'ALJ est le secteur jeunesse de la MJC Chablais. Il propose aux 10-17 ans ainsi qu'à leur famille différentes actions tout au long de l'année.

LES STAGES DE VACANCES 10-17 ANS

Nous organisons durant les vacances scolaires des stages thématiques à la MJC Chablais.

Quelques idées de stages : Initiation au Graff, ateliers d'écriture, cirque, sports et nature, Le transport des jeunes est assuré par l'équipe d'animation au départ du parking du Méli-Mélo vers le lieu de stage.

L'ACCUEIL LIBRE 12-17 ANS

Dans le cadre de l'accueil libre (gratuit et sans inscription), les jeunes pourront trouver un lieu pour jouer, discuter, lire dans un espace qui leur est dédié (collection de jeux, coin lecture, mur d'expression). Un espace, dans les locaux de la MJC à Douvaine et à Bons-en-Chablais, favorable aux rencontres et à l'émergence de projets.

Les jeunes sont force de proposition et évoluent en autonomie accompagné.e.s par l'équipe d'animation qui peut également être un soutien aux initiatives telles que : séjours, manifestations, concerts, projets humanitaires.

HORAIRES, HORS VACANCES

Mardi et jeudi : 17h-18h45

Mercredi : 12h-18h30

Vendredi : 16h-22h

INFORMATIONS

mjc-chablais.com

Rubrique ESPACE JEUNES

Vous pouvez également vous inscrire à la newsletter de l'ALJ et être avertie des sorties de programmes et des événements que nous vous proposons.

CONTACTS

aljeunes@mjc-chablais.com

06 41 71 73 96



PETITE HISTOIRE DES VOIES ET ROUTES DE NOS COMMUNES

PARTIE 2

QUELQUES ITINÉRAIRES MÉDIÉVAUX ET PLUS RÉCENTS DE NOTRE TERROIR

Les cheminements anciens, préromains et médiévaux évitaient les bas-fonds, souvent humides et stratégiquement plus exposés. Ils se trouvent plus habituellement à mi-pente.



Voie du haut, par les granges de Langin

I. VOIE CONDUISANT DE LA FORTERESSE DE BONNE AUX FORTS DES ALLINGES

Après le chef-lieu de St-Cergues, alors situé au hameau actuel de « Chez Mouchet », puis Terret, et enfin l'église paroissiale de Boringe, la voie grimpait vers Chamenard, d'où elle se dirigeait vers « le Bourg-de-Langin » (dit en patois « le Bò »), petite agglomération protégée au moins par une palissade, et où existaient encore sept maisons en 1730. En ce lieu, que surplombait la forteresse de Langin, était sans doute perçu un péage. De là, on se dirigeait vers Graizier et Langin-la-Ville.

Depuis Chamenard, un autre itinéraire montait vers le col des Granges, passait à proximité de la forteresse de Langin, à laquelle il donnait accès, et de là descendait vers Graizier, où il rejoignait la voie précédente.

Ce lieu stratégique était surveillé et protégé par une maison-forte, celle des sires de Grésy (ou Grésier), une branche de la famille des Faucigny. Cette maison-forte occupait l'emplacement de la maison naguère Mercier, à Graizier (dernier avatar du toponyme « Grésy » dans les récents cadastres).

Ces deux itinéraires, situés de part et d'autre de la forteresse de Langin, se rejoignaient donc près de cette maison-forte de « Grésier ». Celle-ci fut acquise de Pierre de Grésier en 1363 par les seigneurs de Langin, qui s'y installèrent au moins pendant la mauvaise saison, abandonnant leur vieille forteresse à une garnison, ou la confiant en fermage à un simple particulier, avec des parcelles de pré sises sur le plateau des Granges, avant sa destruction par les Genevois en 1591.



Descente vers Graizier

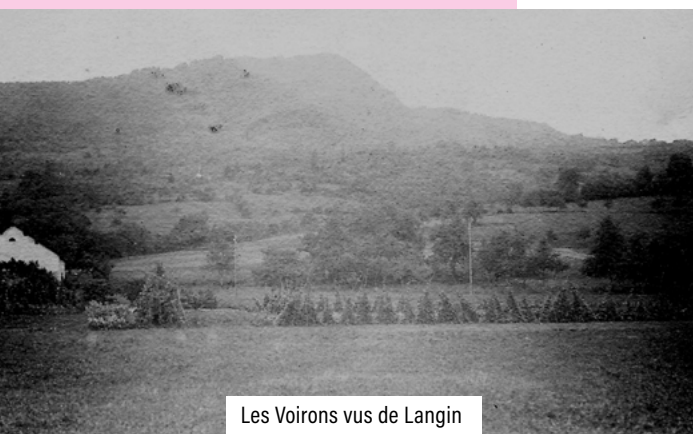
De Graizier, la voie médiévale, encore existante sous le nom de « Rue de Graizier » et « Route du Verger », se dirigeait vers Bons, plus précisément le « Bourg-d'en-Haut », surveillé par la maison-forte de la famille des Clets (de Cletis en latin), avant de poursuivre vers Vigny et son église, puis, sous la vigilance de la proche maison-forte d'Avully, vers Fessy, et de là, via Cervens, vers les forts des Allinges.

CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



II. ROUTES EN PROVENANCE DE GENÈVE

La route médiévale la plus importante pour les habitants de notre contrée était sans aucun doute la route directe qui venait de Genève par Crevy et Veigy, puis Brens. Elle était, chez nous, sous la surveillance et la protection du château de Brens, mentionné dès le XIII^e siècle (primitivement bien des nobles de Pontverre, puis des barons de Valleyse et enfin de la famille de Sales), qui surveillait en même temps la voie qui, passant à sa porte, reliait la forteresse de Langin au château de Ballaison, siège de la châtellenie.



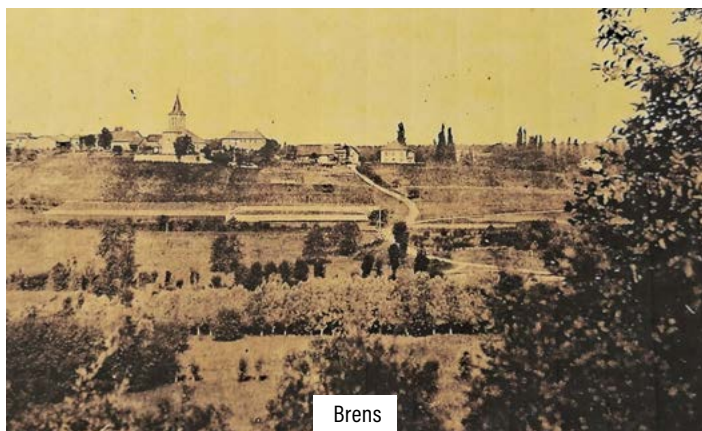
Les Voirons vus de Langin

Cet itinéraire était certes, pour les habitants de nos « paroisses », en concurrence avec d'autres chemins plus rustiques qui, de Chêne, faisaient traverser les villages de Puplinge ou de Jussy.

De Brens, la route venant de Genève passait par la « Crossette » de Choulex, tout près des fourches patibulaires de la seigneurie de Brens, érigées le plus loin possible des fenêtres du château et proches, pour l'exemple, de cet itinéraire fréquenté... (d'où le toponyme actuel « les Fourches »).

De là, par Choulex, elle se dirigeait vers Bons : après avoir longé l'antique castellarem (château), d'où le toponyme « le Châtelard », peut-être d'origine romaine (à l'emplacement de la salle des fêtes), elle suivait le tracé de l'actuelle rue de la Poterle.

À son arrivée dans le bourg de Bons, elle contournait la maison-forte des nobles de Bons, puis (place actuelle des Allobroges), le cimetière qui entourait l'église, et de là se dirigeait vers la rue de la Raclette et la rue de l'Annexion... et de là vers Vigny ou Brenthonne.



Brens

III. LA ROUTE PROVINCIALE ET SON NOUVEAU TRACÉ

Depuis le XVI^e siècle, un autre itinéraire, devenu route provinciale, avait la préférence : il longeait le bas de la colline de Langin, traversait le village de Langin et, de là, passait au-devant de Choulex, à la sortie duquel il rejoignait la route provenant de Genève.

En 1824, à l'initiative de l'intendant du Chablais, on créa un nouveau tracé pour cette route provinciale. Le tronçon rectifié conduisait de Langin (par le pont du Noiret) directement au bourg de Bons : c'est le tracé de notre actuelle D 903.

Il faudra attendre la veille du XX^e siècle pour voir la rude et redoutée pente du Noiret contournée au moyen des deux virages actuels. De plus, le bourg de Bons va, en conséquence, voir son axe quelque peu modifié par ce nouveau tracé.



Choulex

EXPRESSION POLITIQUE



LISTE MAJORITAIRE LE SOUFFLE NOUVEAU SUR BONS

Cette première gazette depuis les élections est l'occasion de vous remercier sincèrement pour la confiance que vous nous avez accordée. Nous mesurons pleinement la responsabilité qui est désormais la nôtre et l'engagement qu'elle implique au quotidien.

Ces premiers mois ont été consacrés à la compréhension des nombreux dossiers de notre commune. Une mairie ne se transforme pas en quelques semaines et les projets nécessitent du temps : nous faisons le choix de construire nos décisions dans la réflexion afin d'apporter des réponses solides et durables.

Dès les premières semaines, nous avons souhaité être accessibles : une permanence des élus est désormais proposée le samedi matin. Aux abords des écoles, nous avons engagé des actions concrètes pour renforcer la sécurité et faciliter le stationnement, tout en consolidant les relations avec les acteurs de la communauté éducative.

Nous avons également souhaité renouer un dialogue étroit avec les associations de la commune, qui sont les véritables piliers de notre dynamisme local et du lien social.

Cette première période a été ponctuée de temps forts, comme les 60 ans de la fusion des trois villages. Le retour au samedi de notre foire de la Saint-Martin marquera une nouvelle occasion de faire vivre nos traditions et de rassembler les habitants autour de ce rendez-vous emblématique.

Nous avons engagé un travail structuré sur les sujets d'urbanisme, ainsi que sur les grands projets d'aménagement, notamment le Pôle Gare et la maison de santé. Une étude sur la circulation doit permettre d'avoir une vision d'ensemble des déplacements et définir des aménagements sécurisés et adaptés à l'évolution de notre commune.

Cette première étape pose les fondations d'une nouvelle dynamique. Nous continuerons à agir avec détermination et proximité, pour faire avancer les projets qui comptent vraiment.

Les élus de la liste « Le souffle nouveau sur Bons »

GÉNÉRATION BONS

UN VILLAGE, UNE ÉQUIPE MUNICIPALE, UN AVENIR COMMUN

Nous tenons à remercier tous les électeurs et électrices qui nous ont fait confiance pour porter leurs voix au sein du conseil.

C'est avec fierté et sincérité que nous nous engageons dans les instances qui nous sont ouvertes. Si les premiers pas de la majorité se font actuellement en équipe restreinte, Maire et certains adjoints, nous espérons retrouver l'ouverture des bureaux municipaux engagée dans le précédent mandat, dont M. le maire a pu bénéficier lorsqu'il siégeait dans l'opposition.

Cette diffusion de l'information bénéficiera à l'ensemble des élus, majorité comprise, et favorisera la co-construction des projets structurants de notre commune. Nous félicitons les élus actuels d'avoir validé ce que la municipalité précédente avait finalisé : réhabilitation des terrains de foot, remise en fonctionnement de la sirène, cette gazette, maintien du Centre de Santé et recrutement de médecins.

Ce centre est une fierté pour Bons-en-Chablais et un véritable service apporté aux habitants. Nous sommes certains qu'au-delà des déclarations de campagne, la majorité saura conserver et valoriser ce système pionnier en Haute-Savoie.

Nous tenons à saluer et remercier le Directeur Général des Services, le Directeur des Services Techniques adjoint et les agents engagés pour notre commune qui quittent leurs fonctions pour de nouveaux horizons. Nous déplorons la démission, sans surprise, d'une élue majoritaire après 3 mois de mandat et souhaitons le meilleur aux nouveaux commerçants : pharmacien, boucher-traiteur et caviste, notamment.

Les élus de la liste « Génération Bons »

AGENDA



ÉVÈNEMENTS & ANIMATIONS

OCTOBRE VENDREDI 23



SOIRÉE-VIDÉO : BOTANIQUE
PAR DENIS JORDAN

SALLE DES FÊTES – SALLE DE CONFÉRENCE
TERRA LANGINI

OCTOBRE SAMEDI 24



FÊTE DE LA BIÈRE

SALLE DES FÊTES – SALLE DU HAUT
COMITÉ DES FÊTES

NOVEMBRE DIMANCHE 8



REPAS DES AÎNÉS

SALLE DES FÊTES – SALLE DU HAUT
CCAS

NOVEMBRE SAMEDI 14



FOIRE DE LA SAINT-MARTIN

CENTRE VILLE
MAIRIE

NOVEMBRE SAMEDI 21



THÉÂTRE

SALLE DES FÊTES – SALLE DU HAUT
BONS VIV'ARTS

NOVEMBRE SAMEDI 21



ATELIER POLICE
SCIENTIFIQUE
MÉDIATHÈQUE

NOVEMBRE SAMEDI 21



SOIRÉE VEILLÉE

SALLES DE BRENS – DROITE ET GAUCHE
BRENS EN FÊTE

NOVEMBRE DIMANCHE 22



HISTORI-THÉ N°17
DENIS LAVY

SALLE DES FÊTES – SALLE DES ASSOCIATIONS
TERRA LANGINI

NOVEMBRE JEUDI 26



DON DU SANG

SALLE DES FÊTES – SALLE DU HAUT
AMICALE DES DONNEURS DE SANG

NOVEMBRE VENDREDI 27



CHEMIN DES TOILES

MAIRIE - SALLE DES MARIAGES
MÉDIATHÈQUE

NOVEMBRE DIMANCHE 29



SALON DES CADEAUX

SALLE DES FÊTES – SALLE DU HAUT
COMITÉ DES FÊTES

DÉCEMBRE VENDREDI 4



CONCERT
DE LA SAINTE-CÉCILE

SALLE DES FÊTES – SALLE DU HAUT
BATTERIE FANFARE ECHO DES VOIRONS

DÉCEMBRE MARDI 8



CONFÉRENCE POUR LES
ADOS « LES ADDICTIONS,
PARLONS' EN ! »

SALLES DES FÊTES – SALLE DU BAS
MAIRIE

DÉCEMBRE SAMEDI 12



ATELIER BISCUITS DE NOËL +
ACCUEIL DU PÈRE NOËL

SALLE DE BRENS – GAUCHE + PRÉAU
BRENS EN FÊTE

DÉCEMBRE SAMEDI 12



TOURNÉE DU PÈRE NOËL
DIFFÉRENTS QUARTIERS DE LA COMMUNE
HÉMA-DIOT-LOGIE

DÉCEMBRE SAMEDI 12



CONCERT DE NOËL
SALLES DES FÊTES – SALLE DU HAUT
HARMONIE MUNICIPALE

DÉCEMBRE DIMANCHE 13



CONCERT DE NOËL
SALLE DES FÊTES – SALLE DU HAUT
EMMTD

DÉCEMBRE VENDREDI 18



NOËL DES ASSO'S

SALLES DES FÊTES
VTT LÉMAN

JANVIER JEUDI 21



DON DU SANG

SALLE DES FÊTES – SALLE DU HAUT
AMICALE DES DONNEURS DE SANG

JANVIER SAMEDI 23



SOIRÉE SAUCE COFFE

SALLES DES FÊTES – SALLE DU HAUT
ECHO DES VOIRONS

JANVIER VENDREDI 29



VŒUX DU MAIRE

SALLE DES FÊTES – SALLE DU HAUT



INFOS PRATIQUES



LA MAIRIE À VOTRE SERVICE

MAIRIE DE BONS-EN-CHABLAIS

15 place Henri Boucher
74890 Bons-en-Chablais
04 50 36 10 30
mairie@bons-en-chablais.fr
www.bons-en-chablais.fr

OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Lundi : 13h30 - 17h30
Mardi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30
Mercredi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00
Jeudi : 13h30 - 19h00
accueil téléphonique uniquement de 8h30 - 12h00
Vendredi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00
Samedi : 9h00 - 12h00

PERMANENCE DU CCAS

Lundi : 14h00 - 16h00
Mardi : 9h00 - 12h00
Jeudi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 16h00
Vendredi : permanence téléphonique 8h00 - 11h30
04 50 82 08 08

PERMANENCE DU SERVICE SCOLAIRE

Mardi : 9h00 - 12h00
Mercredi : 9h00 - 12h00
Jeudi : 09h00 - 12h00
Vendredi : 09h00 - 12h00
04 50 82 08 07

PERMANENCE DU SERVICE COMMUNICATION, VIE ASSOCIATIVE, EVÈNEMENTIEL

Mercredi : 13h30 - 17h00
Vendredi : 9h30 - 12h00

POLICE MUNICIPALE

42 rue de la Praly - 74890 BONS-EN-CHABLAIS
04 50 36 34 97 / 06 76 48 67 17

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Mardi : 16h - 18h
Mercredi : 10h - 12h et 14h - 18h
Samedi : 9h30 - 12h30
04 50 31 85 47
bibliotheque@bons-en-chablais.fr
www.bons-en-chablais.fr rubrique « médiathèque »

Permanence des élus chaque samedi matin
de 10h à 12h, en mairie. (Hors jours fériés)

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ SUR

f Ville de Bons en Chablais
le_bons_vivant

bons-en-chablais.fr